

EFFETS DE L'ACCORD NAO BRANCHE DE DÉCEMBRE 2018

La confirmation d'avoir pris la bonne décision !

La fin d'année s'est soldée par la signature de l'accord NAO Branche Caisse d'épargne. Événement suffisamment rare pour que nous y revenions. Sa signature, le Syndicat Unifié-Unsa l'a apposée pour répondre à la problématique récurrente du pouvoir d'achat que connaissent de nombreux ménages. Les Caisses d'épargne ne sont pas épargnées, alors même que la ligne des résultats atteignait 1,5 MD€ en 2017 !

Les effets de cet accord sont aujourd'hui concrets et chacun a pu apprécier ce coup de pouce qui n'est en aucun cas un cadeau de la part des employeurs mais un pas vers une plus juste reconnaissance du partage de la richesse.

DES MESURES CONCRÈTES ET RÉALISÉES

L'accord NAO signé par Syndicat Unifié-Unsa / CFTD / CGC est exceptionnel à double titre : de par son existence même tant il est rare qu'une NAO aboutisse à un accord, de par son contenu qui marie augmentation générale et versement d'une prime significative.

Pour rappel, cela se traduit par :

- Une augmentation générale pérenne de 0,8% pour tous avec un plancher de 400 € pour les salaires annuels bruts allant jusqu'à 40 000 €
- Une prime dite Macron de 1000 € pour tous, y compris pour les salaires annuels bruts supérieurs à 53 944€ (plafond d'exonération fiscale)
- Effet de ces deux mesures au 1er janvier 2019

LA SATISFACTION AFFICHÉE DES SALARIÉS

Les collègues n'ont pas manqué de nous dire combien ils étaient satisfaits de notre signature sur cet accord. Il faut savoir l'apprécier dans sa globalité. La prime, c'est un coup de pouce au pouvoir d'achat venant en réponse à un appel du Président de la République aux entreprises pour tenter d'éteindre l'incendie *Gilets jaunes*. L'augmentation générale, c'est bien évidemment là que nous mettons l'accent tant une mesure pérenne est pertinente car jouant sur les salaires immédiats et futurs, mais aussi sur la constitution de la retraite.

Avec ces mesures salariales, qui se serait risqué à dénoncer le bien fondé de cet accord ?

LES DÉTRACTEURS DE L'ACCORD ÉGAUX À EUX-MÊMES

Hé bien si, certains condamnent la signature de l'accord NAO ! Il fallait s'y attendre, chez SUD la contestation en tout genre est le terrain de jeu favori. Écrire que les signataires ont récupéré le fruit de la lutte des gilets jaunes, voilà un propos qui s'inscrit dans la récupération de l'actualité. Prétendre qu'ils ont bradé les augmentations pérennes de salaire au profit de la prime, c'est chercher à justifier leur non signature d'un accord largement apprécié. Enfin, accuser le Syndicat Unifié-Unsa et ses 2 cosignataires d'être un collectif de soutien aux patrons et au gouvernement, voilà qui frise le ridicule ! C'est sûr qu'en ne signant jamais aucun accord salarial, SUD lutte contre l'évolution des rémunérations alors que d'autres prennent leurs responsabilités. Au Syndicat Unifié-Unsa, nous préférons la politique des petits pas à celle des grands riens !

LES NAO LOCALES, AUTRE TERRAIN DE NÉGOCIATION

Chaque année, les employeurs se retranchent derrière l'argument : « *les augmentations générales relèvent des négociations de Branche* ». Quand bien même cela serait-il fondé que nombre de dispositions peuvent être prises au niveau de l'entreprise, autres que les secrètes mesures individuelles. Nos militants ne manquent pas d'idées et expriment chaque année des revendications pertinentes, s'inscrivant dans la juste amélioration de la situation des salariés et le vrai partage de la richesse. Se cantonner à proposer des « bricoles », comme trop souvent, voilà une attitude qui traduit le mépris de dirigeants beaucoup moins scrupuleux avec leur propre condition.

EN DÉBUT D'ANNÉE, LES EMPLOYEURS, PEU SCRUPULEUX, SE SONT OCTROYÉS LA PATERNITÉ DE LA PRIME DE 1000 €. QU'ILS EN FASSENT DE MÊME AVEC LA CONCLUSION D'ACCORDS NAO SIGNIFICATIFS DANS LEURS ENTREPRISES ! ILS AFFIRMERAIENT ALORS LEUR VOLONTÉ DE DONNER UN PROLONGEMENT LOCAL À L'ACCORD NATIONAL. AGIR AUTREMENT PORTERAIT UN COUP BAS À UN DIALOGUE SOCIAL TROP SOUVENT PERTURBÉ PAR DES POSITIONS DOGMATIQUES AGISSANT COMME UN FREIN SOCIAL !

Le Secrétariat national du Syndicat Unifié-Unsa
Philippe BERGAMO – Jean-David CAMUS – Philippe CAZEAU
Patricia COTTARD – Philippe DONVITO – François-Xavier JOLICARD

